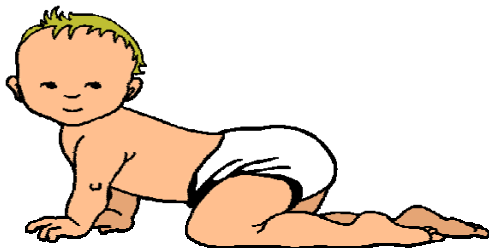


AVANTAGES DES COUCHES DE COTON

LES COUCHES DE COTON

d'aujourd'hui sont beaucoup plus modernes et faciles d'entretien: les velcros et les boutons-pression ont remplacé les épingles et les couches sont facilement lavables à la machine.

Après une utilisation massive des couches jetables au cours des quarante dernières années, les gens redécouvrent peu à peu les bienfaits de l'utilisation des couches de coton: en plus des avantages liés à la réduction de l'enfouissement, ces couches épargnent également nos ressources naturelles, le porte-feuille des nouveaux parents et les fesses des tous-petits!



- Comme le coton permet à l'air de circuler plus librement, les bébés sont plus confortables dans les couches de coton;
- Les bébés en couches de coton ont moins de rougeurs sur les fesses que ceux qui portent des couches jetables;
- Les couches de coton encouragent les bébés à apprendre à être propres plus vite;
- Au niveau économique, un ensemble de couches de coton coûte de 500 à 1 000 \$ incluant les coûts de lavage, comparativement à entre 1 500 et 2 500 \$ pour les couches jetables;
- Les couches de coton permettent de réduire la quantité de déchets enfouie dans les lieux d'enfouissement;
- Les couches de coton permettent d'économiser nos ressources naturelles;
- Plusieurs marques de couches de coton sont fabriquées ici, encourageant ainsi l'économie du Québec.

Sans compter que l'achat de couches de coton de qualité assure une seconde utilisation pour un deuxième enfant!



Les couches de coton sont reconnues comme le choix écologique par le *Programme Choix Environnemental* d'Environnement Canada

PROGRAMME POUR L'ACHAT DE COUCHES DE COTON



**UNE SOLUTION
ÉCOLOGIQUE
ET ÉCONOMIQUE**

Aide financière offerte par
la **MRC du Val-Saint-François**

Pour toutes informations : (819) 826-6505

SAVIEZ-VOUS QUE...

- Au Québec, nous jetons 600 millions de couches jetables par année, soit assez de couches pour remplir environ 6 000 camions à ordures;
- Pour rendre un enfant propre, 7 000 couches jetables sont nécessaires, soit près d'une tonne de déchet par enfant;
- Les couches jetables représentent le troisième constituant en importance dans les déchets urbains qui sont enfouis dans les lieux d'enfouissement;
- De 300 à 500 ans sont nécessaires à une couche jetable pour se décomposer dans un lieu d'enfouissement;
- On estime les coûts d'enfouissement des couches jetables dans la MRC du Val-Saint-François à près de 10 000 \$ en 2004.

UNE ALTERNATIVE...

LES COUCHES DE COTON



UN PETIT COUP DE POUCE DE LA MRC

La MRC du Val-Saint-François désire encourager l'utilisation de couches de coton en accordant aux jeunes familles qui résident sur son territoire, une aide financière pour l'achat de couches de coton. Ainsi, les nouveaux parents qui optent pour ce type de couches en 2009 recevront un remboursement de 100 \$ sur le montant déboursé pour l'achat d'un ensemble de couches.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CE REMBOURSEMENT?

Tous les bébés âgés de moins de six (6) mois et résidant dans l'une des dix-huit (18) municipalités de la MRC du Val-Saint-François peuvent bénéficier du remboursement.

COMMENT PROFITER DE CE REMBOURSEMENT?

- Acheter un ensemble de couches de coton (minimum de 20 couches);
- Présenter la facture originale de votre ensemble de couches de coton, ainsi que la preuve de naissance et de résidence de votre enfant à la MRC;
- Signer le contrat de la MRC précisant que vous vous engagez à utiliser les couches de coton.

Vous recevrez dans les semaines suivantes un remboursement de 100\$ pour financer une partie de l'achat de vos couches de coton.

Pour profiter de la subvention, les documents suivants doivent être présentés au bureaux de la MRC du Val-Saint-François avant le 31 janvier 2010:

- La facture originale pour l'ensemble de couches acheté, peu importe la marque où l'endroit, (minimum de 20 couches, non disponible pour les achats à l'unité);
- Une preuve de naissance de l'enfant concerné;
- Une preuve de résidence de l'enfant concerné;
- Un contrat d'engagement d'utilisation des couches de coton signé par les parents (contrat fourni par la MRC).

Les bureaux de la MRC sont situés au:

810, Montée du Parc,
Richmond (Québec)
JOB 2H0

**POUR PLUS D'INFORMATION,
CONTACTEZ ANN BOUCHARD
À LA MRC AU (819) 826-6505**

